



Projet LIFE+ Nature

ANTHROPOFENS

Restaurer les habitats de marais tourbeux alcalins du Nord de la France et de la Belgique dans l'Anthropocène

Dossier de candidature – version finale (juillet 2019)



Conservatoire
d'espaces naturels
Picardie



Conservatoire
d'espaces naturels
Nord - Pas-de-Calais



Conservatoires
d'espaces naturels
La Fédération



Syndicat Mixte
Baie de Somme
Grand Littoral Picard



CONSERVATOIRE
DE L'ESPACE LITTORAL
ET DES
RIVAGES LACUSTRES



natagora

SMOA
Syndicat Mixte Oise-Artois



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut



GENERAL DESCRIPTION OF THE AREA / SITE(S) TARGETED BY THE PROJECT.

Name of the project area:

Marais arrière littoraux picards

Surface area (ha):

1,623.000

Surface description:

Surface de la zone spéciale de conservation (ZSC)

EU protection status:

SPA NATURA 2000 Code FR2200347pSCI NATURA 2000 Code FR2200347**Other protection status according to national or regional legislation:**

Aucun statut de protection.

L'intérêt écologique du site est cependant reconnu au travers des statuts suivants :

Site RAMSAR (925) : Baie de Somme (17 320 ha)

Réserve Naturelle Régionale du Bois des Agneux

Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope « Marais de Larronville » (FR3800793)

Main land uses and ownership status of the project area:

Le site est constitué d'une mosaïque de marais parfois boisés et de prairies humides, traversés par un réseau hydrographique complexe (fossés, canaux et ruisseaux) et ponctués de mares de chasse et étangs.

Ainsi la répartition de l'occupation du sol est la suivante : Marais (41%), Boisements naturels (26 %), Prairies (19%), Eaux (5%), Plantations (4 %), Cultures (4%), Zones artificialisées (1 %) [Source DOCOB].

Alors que l'élevage se maintient dans certaines zones périphériques, le cœur des marais bénéficie, quant à lui, d'une gestion à des fins essentiellement cynégétiques. La sylviculture est également une activité sur le site (essentiellement des futaies de conifères et des peupleraies). Enfin le tourisme et les loisirs sont relativement peu développés mais les activités de randonnées, la pêche de loisirs et les campings sont présents sur le site.

L'essentiel du site est sous un régime de propriété privée (70%), le domaine communal représente 30 % du site [Source FSD].

Scientific description of project area:

Ensemble de tourbières basses alcalines constituant un système nord-atlantique arrière-littoral endémique, propre à la Plaine Maritime Picarde et que l'on trouve de part et d'autre de l'Authie. Ses caractéristiques géomorphologiques, hydrologiques, climatiques, biogéographiques et écologiques font qu'il n'a guère d'autre représentation, à l'exception du micro marais arrière littoral de Tardinghen (entre le Blanc Nez et le Gris Nez).

Le système présente une séquence topographique complète d'habitats tourbeux basiques, depuis l'aquatique jusqu'aux stades de boisements alluviaux, avec de nombreux habitats inscrits à la directive. L'ensemble par son unicité, la taille du complexe et des habitats, l'originalité et l'état actuel des populations et milieux représente l'un des sites européens majeurs de tourbières. Les habitats les plus remarquables sont :

- les herbiers aquatiques sur tourbes alcalines, les tremblants tourbeux, les roselières tourbeuses, les cariçaies et les mégaphorbiaies formant un groupe d'habitats largement répandus sur le site ;
- les bas-marais alcalins tourbeux à paratourbeux avec les phases pionnières sur tourbe alcaline, entretenus par fauche ou pâturage (tradition extensive ancienne des prés communaux), actuellement en forte régression ;
- plus ponctuellement, des biotopes aquatiques avec herbiers de Characées, peuplements du *Nymphaeion albae* et du *Potamion pectinati*, des plages inondées amphibiennes. [D'après FSD].

Ainsi, sur près de 10 % de sa superficie, la ZSC héberge 14 habitats d'intérêt communautaires dont 3 habitats prioritaires : 3110, 3130, 3140, 3150, 3160, 3260, 6230*, 6410, 6430, 7140, 7210*, 7230, 91E0*, 9130

Espèces de la Directive "Habitats/Faune/Flore" (92/43/CEE) :

Annexe II: *Vertigo angustior* (1014), *Vertigo moulinsiana* (1016), *Cottus gobio* (1163), *Triturus cristatus* (1166), *Myotis emarginatus* (1321), *Helosciadium repens* (1614), *Euplagia quadripunctaria* (6199), *Leucorhinia pectoralis* (1042) - cette dernière non citée dans le FSD mais observée en 2015 sur le site.

Espèces de l'annexe I de la directive Oiseaux (2009/147/CEE) : *Botaurus stellaris* (A021), *Ixobrychus minutus* (A022), *Nycticorax nycticorax* (A023), *Egretta garzetta* (A026), *Egretta alba* (A027), *Ardea purpurea* (A029), *Ciconia nigra* (A030), *Ciconia ciconia* (A031), *Platalea leucorodia* (A034), *Anas querquedula* (A055), *Pernis apivorus* (A072), *Milvus migrans* (A073), *Circus aeruginosus* (A081), *Circus cyaneus* (A082), *Circus pygargus* (A084), *Pandion haliaetus* (A094), *Falco columbarius* (A098), *Falco peregrinus* (A103), *Porzana porzana* (A119), *Porzana parva* (A120), *Porzana pusilla* (A121), *Himantopus himantopus* (A131), *Recurvirostra avosetta* (A132), *Pluvialis apricaria* (A140), *Philomachus pugnax* (A151), *Gallinago gallinago* (A153), *Tringa glareola* (A166), *Larus melanocephalus* (A176), *Sterna hirundo* (A193), *Asio flammeus* (A222), *Alcedo atthis* (A229), *Dryocopus martius* (A236), *Luscinia svecica* (A272).

Importance of the project area for biodiversity and/or for the conservation of the species /habitat types targeted at regional, national and EU level (give quantitative information if possible):

Ce site est particulièrement important pour la conservation de la biodiversité associée aux tourbières de transition (7140) à l'échelle du nord de la France. Les communautés à *Comarum palustre* y sont encore localement présentes, sous une forme neutro-acidiphile (*Junco acutiflori* - *Caricenion lasiocarpae*) ou basiphile (*Junco subnodulosi* - *Caricenion lasiocarpae*) selon les contextes encore bien développés contrairement à de nombreuses autres tourbières où cette espèce caractéristique a disparu.

Contributions aux objectifs du projet :

Les actions concrètes mises en œuvre sur ce site sont : C1, C2, C6, C7, C8 et C9.

Elles ont pour objectif la restauration de la fonctionnalité d'une zone tourbeuse dans la vallée de la Maye qui permettra d'améliorer l'état de conservation de 30 ha de l'habitat 7230.

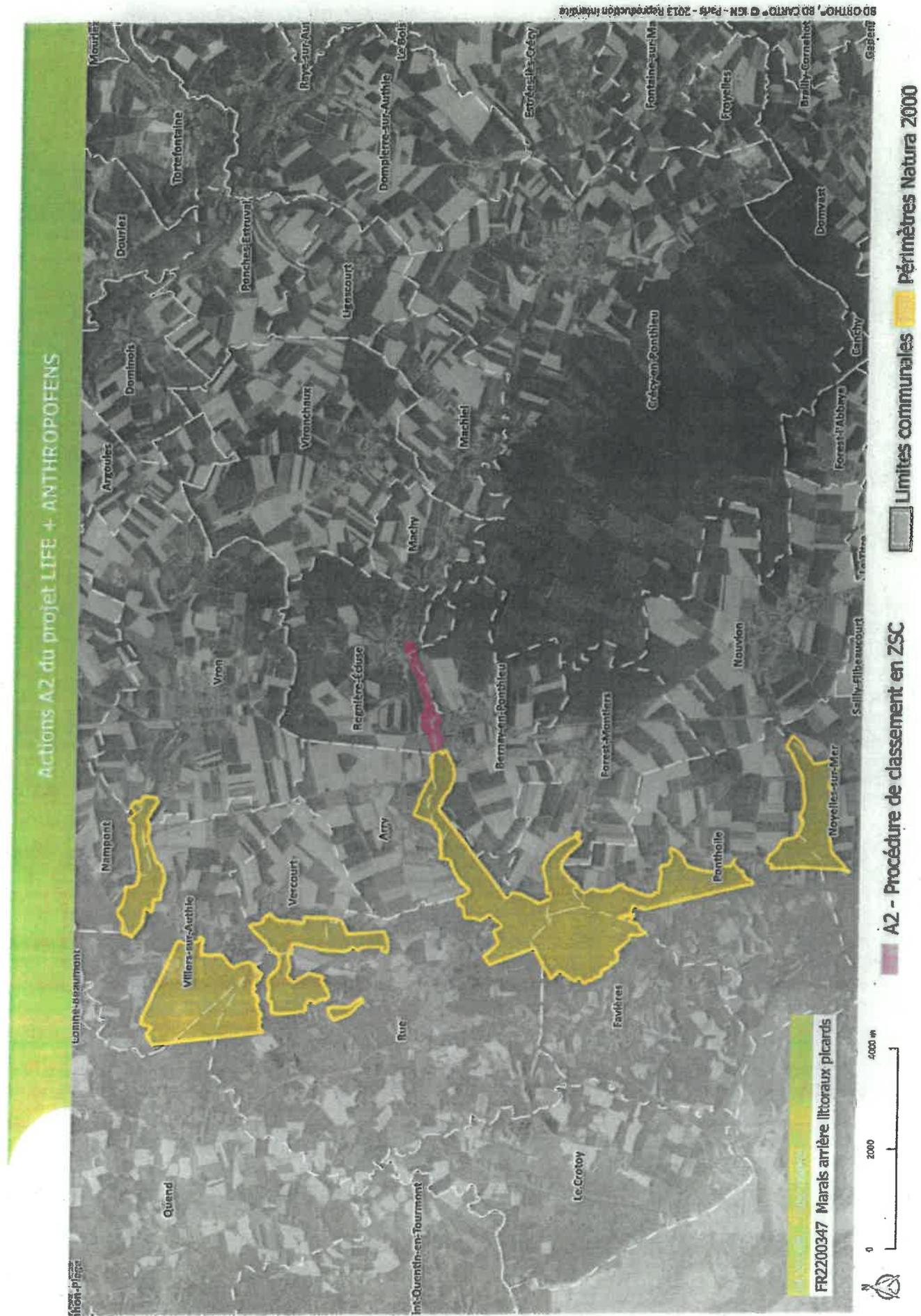
Elles visent également la restauration de milieux tourbeux ouverts dans la vallée du Pendé, pour permettre le redéploiement des habitats 7140, 7230 et 7210* sur une surface totale de 5 ha.

Name of the picture: Tableau 3 : Marais arrière-littoraux picards

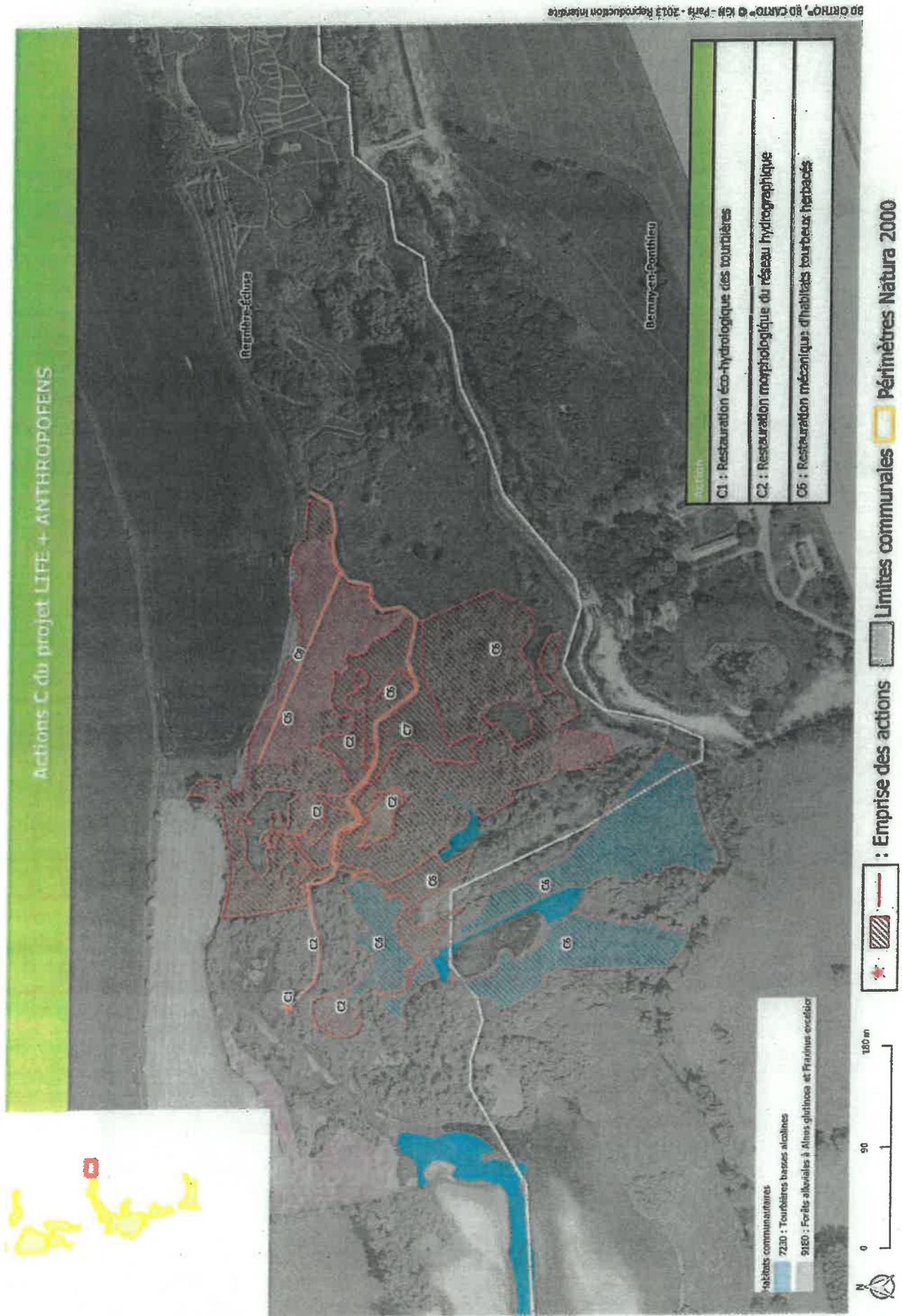
Site	Types et habitats inscrits à l'annexe I				Evaluation du site				
	Habitat	Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Qualité des données	AB/ICD Représentativité	Superficie relative	AB/ICD Conservativité	Évaluation globale
FR200347 Marais arrière- littoraux picards	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion calcitrans)	6410		2,37 (0,14 %)	M	A	C	A	B
	Tourbières de transition et transitionnelles	7140		1 (0,06 %)	M	B	C	B	C
	Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du Caricion dévalléense	7210	X	4,85 (0,27 %)	M	A	C	A	A
	Tourbières basses alcalines	7230		28,37 (1,69 %)	M	A	C	A	A
	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno-Fraxion, Alnion incanae, Salicion albae)	91E0	X	25 (1,51 %)	M	B	C	B	B

- PF: Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données: G = «Bonne» (données reportant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles - par exemple); P = «Médiocre» (qualité incertaine, par exemple).
- Représentativité: A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Fragile» (non significative).
- Superficie relative: A = 100, B > 15 %, C = 2 %, D > 0 %.
- Conservativité: A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne»; D = «Fragile».
- Évaluation globale: A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

Name of the picture: Carte 3.1 – Localisation des actions A – Marais arrière-littoraux picards



Name of the picture: Carte 3.2 – Localisation des actions C – Marais arrière-littoraux picards



Name of the picture: Carte 3.3 – Localisation des actions C – Marais arrière-littoraux picards



Name of the picture: Carte 3.4 – Localisation des actions C – Marais arrière-littoraux picards



A. Preparatory actions, elaboration of management plans and/or of action plans

ACTION A.2: Procédure de classement en ZSC des marais de Balançon et de Regnière-Écluse

Description and methods employed (what, how, where, when and why):

Le site FR3110083 Marais de Balançon abrite une tourbière alcaline dont les habitats sont remarquablement bien développés et pour certains, parmi les mieux conservés de tout le nord de la France. Or, il n'est actuellement inscrit au réseau Natura 2000 qu'au titre de la Directive Oiseaux ce qui ne permet pas une gestion optimale de la tourbière en tant que telle. Il est donc proposé de compléter le panel d'outil de protection et de gestion de ce site en obtenant son classement au titre de la Directive 92/43/CEE.

Le site FR2200347 est quant à lui classé en ZSC, mais sa limite a été arrêtée au niveau d'une route départementale, excluant près de 50 ha de zone tourbeuse qui abrite pourtant des habitats tourbeux d'intérêt communautaire sur une propriété du Conservatoire du Littoral. Il est donc proposé d'étendre la ZSC actuelle pour permettre une meilleure protection et gestion de l'ensemble de la tourbière.

A2.1 Préparation du dossier et suivi de la procédure avec les services de l'état

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord-Pas-de-Calais constituera un dossier de demande de classement en Zone Spéciale de Conservation au titre de la Directive 92/43/CEE. Cette demande portera sur une partie de la Zone de Protection Spéciale FR3110083 actuellement propriété du CEN Nord-Pas-de-Calais et couvrant une surface de 20 ha. Cette démarche a déjà reçu un accord de principe favorable de la part des services de l'Etat (DREAL Hauts-de-France - voir **lettre de soutien**). Ce classement est justifié par la présence de 8 habitats de l'annexe I de la Directive (3110, 3140, 3150, 3160, 6430, 7140, 7210*, 7230) et 3 espèces des annexes II et IV associées aux écosystèmes tourbeux : *Liparis loeselii* (1903), *Vertigo moulinsiana* (1016), *Apium repens* (1614).

Cette action sera lancée en étroite collaboration avec les services selon le calendrier prévisionnel suivant :

- Début 1^{er} trimestre 2020 : Proposition d'un projet de contour de site à l'échelle cadastrale cohérent du point de vue des habitats naturels d'intérêt communautaire.
- Fin 1^{er} trimestre 2020 : Sollicitation de l'UMS PatriNat pour avis sur la cohérence scientifique du périmètre (1 à 2 mois de délais prévu).
- Fin 2^{ème} trimestre 2020 : demande de l'avis du comité de pilotage par la DDTM suivi d'une phase de consultations locales après des communes, EPCI, ... (1 à 2 mois de délais prévu).
- 3^{ème} et 4^{ème} trimestre 2020 : bilan de la consultation, modifications éventuelles du périmètre en fonction des remarques et envoi au ministère (contour + Formulaire Standard de Données complété).
- Début 1^{er} trimestre 2021 : transmission du dossier au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour une soumission à l'Union Européenne en mai ou septembre.

Selon ce calendrier, et pour tenir compte du délai d'instruction par la Commission Européenne et de la publication officielle de l'arrêté ministériel correspondant côté français, il est donc prévu que le classement en Zone Spéciale de Conservation soit effectif dans le courant de l'année 2022.

Une procédure analogue sera lancée par le Syndicat Mixte Baie de Somme grand Littoral Picard pour étendre la ZSC FR2200347 avec un classement effectif des parcelles concernées prévu pour 2022 également (voir **courriel de la DREAL Hauts-de-France** ci-joint).

A2.2 Concertation des parties-prenantes au niveau local

Le site FR3110083, cette action sera mise en œuvre par le Conservatoire d'espaces naturels Nord-Pas-de-Calais, acteur reconnu localement en sa qualité de propriétaire de site et d'animateur Natura 2000 ainsi que par les actions qu'il mène sur le site depuis plus de 20 ans.

La concertation sera faite auprès des acteurs avec lesquels le document d'objectif a été élaboré pour la ZPS : la Fédération des Chasseurs du Pas-de-Calais, mais aussi un particulier propriétaire locataire d'un bail de chasse et des éleveurs bénéficiant d'une convention d'usage pour le pâturage de certaines zones. Plus globalement, la concertation sera aussi menée dans le cadre du comité de pilotage Natura 2000 de la ZPS même si seulement une petite partie du site est concernée et que le Conservatoire en est propriétaire. En particulier, la Fédération des chasseurs du Pas-de-Calais, l'association des propriétaires du marais de Balançon et l'association des sauvaginaires de la Côte d'Opale seront des acteurs incontournables du dossier.

La concertation prendra la forme de réunions locales avec les différents acteurs et d'une information en copil Natura 2000 de la ZPS de Balançon dès 2020. Les travaux de restauration écologique sont programmés dès 2020 vu l'accord de principe de la DREAL pour ce classement et car leur caractère pluriannuel est important.

Sur le site FR2200347, le Syndicat Mixte Baie de Somme grand Littoral Picard mettra en œuvre une concertation selon le même principe, à partir de 2020, et jusqu'à la fin du projet si nécessaire. Ce temps de concertation sera réalisé en parallèle du Life, dans le cadre de l'activité courante du Syndicat et sera financé sur ses fonds propres.

Beneficiary responsible for implementation:

CEN NPDC

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord-Pas-de-Calais en tant que propriétaire et gestionnaire des terrains portera la demande de classement en ZSC. Le dossier sera Le CEN Npdc portera la demande de classement en ZSC sur Balançon. Le Syndicat Mixte Baie de Somme grand Littoral Picard aura en charge le suivi de la procédure sur le marais de Bernay-en-Ponthieu, ainsi que la mise en œuvre de la concertation locale.

Assumptions related to major costs of the action:**Conservatoire d'espaces naturels Nord-Pas-de-Calais**

Chargé de mission : 8 jours = 2272 €

Chargée d'études : 5 jours = 1275 €

Responsable pôle scientifique : 1 jour = 355 €.

Responsable pôle territorial : 1 jour = 297 €

Directeur : 1 jour 399 €

Déplacements : 125 €

Remarque générale sur les "costs estimations" :

Le nombre élevé de bénéficiaires, d'actions et la variabilité des coûts propres à chaque structure et à chaque contexte d'intervention rend particulièrement lourde et complexe la justification des bases de calculs pour l'ensemble des dépenses présentées dans les formulaires F. De plus, après plusieurs essais lors du montage

du projet, nous avons parfois été confrontés à des limites de place pour renseigner les informations demandées.

Par conséquent, la stratégie adoptée a été la suivante :

- 1 - nous avons préalablement identifié par action les catégories de dépenses les plus élevées afin de les expliciter en priorité par rapport aux dépenses moins importantes.
- 2 - nous avons privilégié les explications sur les coûts des prestations en assistance externe ; pour justifier au mieux le dépassement des 35 %.

Nous espérons que ces explications permettront de clarifier le budget du projet et pourrons, autant que de besoin, apporter des justifications complémentaires en cas de demande de la part des évaluateurs.

Name of the picture: Figure 2 : Courriel des services de DREAL Hauts-de-France confirmant l'accord de principe sur l'extension de la ZSC FR2200347

Jeremy LEBRUN

De: HANOCQ Thierry - DREAL Hauts-de-France/SEN/PNB
<thierry.hanocq@developpement-durable.gouv.fr>
Envoyé: vendredi 25 janvier 2019 17:01
À: yanndufour@baiedesomme.fr; julierobert@baiedesomme.fr; JACQUEMIN Yvan;
Jeremy LEBRUN; BLONDEL Benjamin
Objet: LIFE Tourbières
Pièces jointes: Lettresoutien_DREALHdf_LIFEAnthropofens.pdf

Madame, Monsieur,
En complément de mon message précédent et de la lettre 2019-001-AS du 10 janvier 2019 (ci jointe), je précise que la ZSC des marais arrières Littoraux Picards FR2200347 fait l'objet d'une étude pour son extension aux tourbières sur le secteur de Bernay en Ponthieu de la part de la structure animatrice du site. Ce projet d'extension est appuyé par la DREAL Hauts-de-France au même titre que sur le site de Balançon.

Bien cordialement,

Thierry HANOCQ

Adjoint au responsable du pôle nature et biodiversité
Service Eau et Nature
DREAL Hauts-de-France
56, rue Jules Barni - 80040 AMIENS Cedex
Tél. : 03 22 82 91 03

sen.dreal-hauts-de-france@developpement-durable.gouv.fr
<http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

A2's PROJECT DELIVERABLE PRODUCTS

Deliverable name	Deadline
-------------------------	-----------------

A2's PROJECT MILESTONES

Milestone name	Deadline
Envoi du projet de contour ZSC avec argumentaire scientifique	02/2020
Bilan des consultations et envoi au MTES	02/2021
Publication officielle des arrêtés ministériels	10/2022

